

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30-08-2018

L'an deux mil dix-huit et le 30 août à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Delhome JC, Belle JC, Reist-Picard J, Roudier R, Revol C, Chirouze H

Mmes Prot MT, Delhome V, Buit C, Poulenard MT, Foucry-Gautier S

Etait excusée : Girard P a donné procuration à Mme Prot MT
Montagnon G

Secrétaire de séance : Sophie Gautier

Date de convocation : 22-08-2018

I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1°-Adhésion de la commune au contrat groupe d'assurance des risques statutaires. C'est le groupe Sofaxis qui est retenu.

2°-Accord du conseil pour le renforcement du réseau BT à partir du poste des Vosserts, aucune participation communale

3°-Accord du conseil pour le raccordement au réseau BT à partir du poste le Pérou, aucune participation communale

4°-le conseil autorise le Maire à signer la convention avec le refuge des bérauds.

5°-Révision des loyers

Les loyers sont augmentés selon l'IRL du 4ème trimestre.

6°-Emprunt pour acquisition terrain

Le conseil municipal retient l'offre de prêt du Crédit Agricole Centre Est pour l'acquisition d'une parcelle dans le village. Le montant emprunté est de 45000€ sur une durée de 60 mois au taux de 0.47%

7°-Restauration registres d'état civil

Le conseil municipal autorise le maire à adresser une demande de subvention pour la restauration des registres d'état civil. Le montant du devis s'élève à 3337€HT.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

RAPPORT DES COMMISSIONS

Suite à l'installation d'une nouvelle sono et d'un vidéo projecteur à la salle la fabrique, le règlement intérieur de la salle va être revu.

Le Maire
Max Osternaud

